Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
062-216203182-20210125-DEL12-25012021-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 28/01/2021

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

étaples sur mer

Délibération n° 12	Conseil Municipal du Lundi 25 janvier 2021
Service Jeunesse	Domaine de compétence 7.5 - Subvention

Le Lundi vingt cinq Janvier deux mille vingt et un à 17 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation : 18/01/2021

Membres présents : 27 puis 29 (Arrivée de Madame SIBLISKI à 17 h 40 puis Madame BEAURAIN à 18 h 15)

Membres ayant donné pouvoir : 3 puis 1

Membre(s) excusé(s) : 1

Membre(s) non excusé(s): 2

Nombre de votants : 30

Affiché le 28/01/2021

Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Dominique DELSAUX, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Bernard WAUQUIER, Madame Nathalie TILLIER, Monsieur Charles LANQUETIN, **Adjoints,** Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Lyliane DUFOUR, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur Grégory HURTREL, Monsieur Frédéric CADET, Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Justine GOSSELIN, Monsieur Maxime GUERVILLE, Monsieur Adrien BACLET, Madame Sophie DENEUX, Madame Marine NEMPONT, Madame Caroline ROSSIGNOL, Monsieur Philippe RAMET, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur René BONVOISIN, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Xavier BRASSART, **conseillers municipaux.**

Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Josiane BOUTOILLE à Monsieur Bernard WAUQUIER, Madame Catherine SIBLISKI (Arrivée à 17 h 40) à Franck TINDILLIER, Madame Christelle BEAURAIN (Arrivée à 18 h 15) à Madame Nathalie TILLIER.

Absent (s) excusé (s) : Madame Anne-Marie GOLDSTEIN.

Absent (s) non excusé(s) : Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Jean-Paul HAGNERE.

Votants : 30

Secrétaire de séance : Madame Sophie DENEUX

Objet : Nos quartiers d'été 2021

Rapporteur : M. Charles LANQUETIN, Adjoint.

Synthèse de la délibération :	Subvention pour l'organisation de « Nos Quartiers d'été » 2021

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les dispositions de l'article L2121-29 du CGCT relatif aux compétences du conseil municipal pour le règlement des affaires de la commune.

Vu la commission n°1 « Grandir, réussir et bien vivre à Etaples-sur-mer » en date du 26 novembre 2020.

Considérant que l'édition 2021 de « Nos Quartiers d'Été » a pour objectif d'offrir aux habitants du quartier de la Renaissance une multitude d'animations avec une démarche d'éco-responsabilité, créant une dynamique festive sur le territoire communal.

Considérant que ce projet peut être subventionné par le Conseil régional à hauteur de 50%.

Considérant que le budget prévisionnel s'élève à 14000€ en dépense

Considérant qu'une subvention de 7 000 € par le conseil régional est possible

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver ce projet de « Nos Quartiers d'été 2021 »
- D'autoriser M. Le maire à signer toutes les demandes de subvention et toutes les conventions relatives au dispositif « quartiers d'été 2021 »

La délibération est adoptée par 30 voix pour.

Vu pour être affiché le 28 Janvier 2021 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.